

## **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**Identification de la collectivité qui passe le marché :** Mairie de VILLENEUVE-SUR-LOT  
Bd. de la République - B.P. 317 - 47307 VILLENEUVE-SUR-LOT Cedex - Tel : 05-53-41-53-53.

**Procédure de passation :** Procédure adaptée restreinte (article 28 du Code des Marchés Publics)

**Objet du marché :** Impression de la lettre municipale

**Durée du marché :** 1 an, reconductible deux fois de manière expresse soit un maximum de 3 (trois) ans.

### **Caractéristiques principales des besoins :**

- Marché à bons de commande: maxi annuel : 20 000,00€HT
- Les prix sont fermes la première année puis révisibles
- Classement CPV : 79810000-5
- Impression mensuelle de la lettre municipale (10 numéros dans l'année, pas de publication en janvier et un numéro pour juillet et août), tirage 14000 exemplaires,
- Les variantes ne sont pas autorisées.

### **Délai de validité des offres :**

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **Acte de candidature - Documents à produire :**

- DC1\* ou ancien DC4 ou lettre de candidature
- DC2\* ou ancien DC5 dûment complété ou attestations s'y rapportant (dont liste des principales références)
- Attestations d'assurances en cours de validité

\* Les formulaires type DC sont disponibles sur le site du ministère des finances :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

Ces documents devront être envoyés par fax au 05.53.49.01.39 à l'attention de Mme DURANDE, adressés par courrier ou déposés avant le 5 octobre 2015 à 12 heures à :

Mairie de Villeneuve-sur-Lot - Service Mutualisé des Marchés Publics  
Bd de la République - B.P. 317 - 47307 VILLENEUVE-SUR-LOT Cedex

Seront éliminés :

- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des documents demandés ;
- Les candidats dont les garanties professionnelles et financières, par rapport à la prestation objet de la consultation, sont jugées insuffisantes.

**La transmission des candidatures par voie électronique ne sera pas autorisée.**

### **Critères de jugement des offres :**

**Dans la deuxième phase, après sélection des candidats**

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énumérés ci-dessous avec leur pondération :

- Coût global (impression + livraison) : 50 %
- Qualités techniques au vu des échantillons : 40 %
- Qualité des propositions en terme d'éco-responsabilité : 10 %

### **Renseignements :**

- d'ordre administratif : Service des Marchés Publics - Madame DURANDE - tel 05 53 41 53 06
- d'ordre technique : Service Communication - Monsieur CALMETTES - tel : 05 53 41 53 37

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 21 septembre 2015**